

Modalités d'inscription Intec

Comment s'inscrire ?

Selon la formation choisie et le type de financement, les modalités d'inscriptions diffèrent.

Inscription individuelle

Vous réglez vous-même votre inscription en DCG, DSCG, DEC, certificats de spécialisation ou master CCA.



Prise en charge par un organisme

Apprentissage ou formation continue en DCG, DSCG, certificat de spécialisation, master CCA.



L'inscription se fait dans un autre centre que celui de Paris

Contactez **le centre associé le plus près de chez vous.**

Besoin d'information ?

Pour toute question d'ordre général, le service accueil-orientation vous répond :

les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 9h à 17h30
les jeudis de 9h à 18h30 en période d'inscription

Tél. : 01 40 27 25 38

intec_accueil@lecnam.net

[Cliquez ici pour recevoir des informations.](#)

S'inscrire en ligne



Contactez le service d'inscription

intec_inscriptions@lecnam.net

Erratum

Le délai de rétraction à l'inscription est de 10 jours et non 14 jours comme indiqué sur la brochure papier.

Évolution de la réglementation de la protection sociale

La cotisation sociale est remplacée par la contribution vie étudiante et de campus (CVEC).
Prendre connaissance des modalités.

<http://intec.cnam.fr/modalites-d-inscription-intec-192146.kjsp?RH=inscr>